



Bulletin d'étiage (source : eau-poitou-charente.org)

Valeurs mesurées le : 08/04/2020

	Zone alerte		Indicateur	unité	Seuils			Mesures Débit ou niveau	Tendances (sur 7 jours)
					Alerte	Alerte Renforcée	Coupure		
Thouet	TTA1	Argenton	Massais	m3/s	0,5		0,24	1,71	-0,47
	TTA2a	Thouet Amont	Saint Loup Lamairé	m3/s	0,36		0,18	2,31	-0,18
	TTA2c	Thouet Aval	Montreuil-Bellay	m3/s	1,8		0,9	6,07	-1,14
	TTA3	Thouaret	Luzay	m3/s	0,18		0,09	0,86	-0,19

Pt Nodal SDAGE		Débit
Montreuil-Bellay	m3/s	0,2
		6,07

Inf'eau : point vigilance

Les débits restent toujours bien supérieurs aux seuils d'alerte sur l'ensemble des bassins. Malgré tout il faudra être vigilant sur l'évolution des débits ces prochaines semaines, dans une période printanière sèche et chaude, à l'aube du début des prélèvements d'irrigation printaniers.

Le débit des rivières n'a eu de cesse de décroître fortement après les importantes précipitations de début mars. Cette décroissance devient moins prononcée depuis la fin mars sur toutes les rivières du bassin.

Prévisions Météo – Bressuire (source : infoclimat.fr)

Des températures au-dessus des normales saisonnières en cette fin de semaine : 8° à 12° le matin et 21° à 23° en journée. Un temps plus instables se manifestera à partir de dimanche et pour la semaine prochaine. Cette instabilité apportera un temps humide et orageux sur l'ensemble de la semaine avec des incertitudes sur les cumuls possibles tout au long de la semaine. Le flux de sud perdurera apportant de la douceur.

Info OUGC Thouet

Les CODERST du Maine et Loire et des Deux-Sèvres ont été reportés, retardant l'homologation du **plan de répartition de l'OUGC**. Il sera présenté dans les Deux-Sèvres **le 14 avril prochain**. **Une fois que les deux CODERST l'auront homologué**, il s'en suivra sa signature puis l'envoi de vos notifications.

L'irrigation sur le Thouet va ou a commencé chez certains d'entre vous, si vous avez des doutes sur vos volumes « proposés », rendez-vous sur le site de l'OUGC Thouet <https://www.ougcthouet.fr> dans la partie Relevé des index ou contacter M. Florian DELAUNAY au 06 77 98 01 65.

RAPPEL :

- **Le relevé obligatoires de début de campagne 2020** (1^{er} avril) est toujours possible sur l'outil internet <https://www.ougcthouet.fr> ou via la fiche de relevé ([téléchargeable](#) sur le site de la CA79).
- Si vous avez des **cultures éligibles à une dérogation** en cas de franchissement du seuil de coupure, nous vous rappelons qu'une demande préalable doit être faite, **avant le 15 Avril auprès de la CA79**. Cette demande est impérative pour pouvoir en bénéficier. Plus d'infos [ici](#).

Cultures concernées : Pépinières, Cultures arboricoles, Cultures ornementales, florales et horticoles, Cultures maraîchères, Cultures aromatiques et médicinales, Cultures fruitières, Cultures légumières, Trufficultures, Tabac, Broches de vignes.

Dans la situation actuelle, vous pouvez envoyer vos demandes par MAIL : ougcthouet@na.chambagri.fr